

PC et Pathologies Apparentées : évaluation et démarche thérapeutique

NOUVEAU PROGRAMME



28 h en présentiel
+ 2h de e-learning



23 - 24 juin 2025
et 15 - 16 décembre 2025



Suisse



Tarif : 1 210 €
(repas non compris)

Frais réduits pour une inscription
conjointe à NEM et PC / PA
(nous contacter)

Pré-requis

Travailler auprès d'enfants,
d'adolescents ou de jeunes adultes
PC ou porteurs de pathologies
apparentées

Professionnels concernés

Masseurs-kinésithérapeutes. Les
formations sont réservées en
priorité aux professionnels exerçant
en libéral. Quelques places sont
ouvertes aux professionnels salariés
des établissements médico-sociaux
et sanitaires pour enfants. Pour les
professionnels exerçant en libéral ou
salariés en établissement recevant
des adultes.

Autres professionnels :
nous contacter

Intervenante

C. LARROUSE :
Masseur-kinésithérapeute

Compétences visées

À l'issue de cette formation, les participants :

- Sauront mettre en évidence les capacités et les troubles du patient paralysé cérébral ou porteur de pathologie apparentée
- Sauront définir les éléments de la démarche thérapeutique : objectif principal et axes de travail en fonction des éléments d'évaluation recensés
- Sauront élaborer et mettre en œuvre une démarche thérapeutique adaptée aux éléments d'évaluation recensés
- Sauront définir et prioriser les objectifs en fonction de leur évaluation et des préférences de la personne concernée ou celles de sa famille

Objectifs

- Identifier et évaluer les troubles et comprendre leurs interactions et leurs répercussions fonctionnelles
- Définir les grands axes d'une démarche thérapeutique cohérente
- Savoir construire une progression d'exercices répondant aux axes de travail et l'objectif définis en évaluation
- Connaître les temps marquants et les principes des exercices de la progression
- Savoir utiliser les N.E.M. dans la rééducation du sujet cérébro-lésé
- Comprendre les différents outils de prévention orthopédique

Programme

Cette formation se déroule en trois parties indissociables

Parcours e-learning

- Rappels sur l'organisation et évolution de la motricité du jeune enfant valide
- Les principes de l'évaluation de la motricité du jeune enfant
- Les temps marquants de l'évaluation clinique factorielle

1^{ère} session (2 jours consécutifs) : évaluation du patient PC/PA

- Rappels sur la PC. Les troubles primaires, associés et secondaires
- Eléments de référence sur le développement locomoteur de l'enfant
- Les évaluations fonctionnelles. Les NEM
- Les trois temps de l'évaluation clinique
- Reconnaissance des troubles associés interférents sur les troubles de la motricité
- Conclusion de l'évaluation : objectifs et axes de travail à suivre au regard des potentialités et des troubles

2^{ème} session (2 jours consécutifs) : démarche thérapeutique

- Construire un programme de rééducation :
 - Les temps marquants et les principes des exercices proposés
 - Les éléments de progression
 - Place des NEM dans la démarche thérapeutique
- Place des appareillages
- Savoir reconnaître une situation dépassée
- Réalisation pratique de progression à partir de cas cliniques apportés par les participants et le formateur
 - Guidages sur poupons et entre participants

Modalités d'évaluations

En amont de la formation, chaque module e-learning fait l'objet d'une évaluation sous forme de questionnaire. Au cours de la formation, les participants seront évalués à l'aide de questionnaire sur des notions théoriques, les gestes techniques observés, des cas cliniques ou entre participants. A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation de satisfaction sera proposé.

Modalités pédagogiques

La formation se déroule selon une alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques. La partie théorique en e-learning se fait au cours du mois précédant la formation présentielle. Le lien de connexion est envoyé avec la convocation. La pratique se fait sur des poupons et entre participants à partir des diaporamas du formateur et des vignettes cliniques apportées par les participants et le formateur.

⚠ REMARQUES ⚠

Cette formation est complémentaire à la formation « NEM 1 »

La participation à ces 2 formations est nécessaire pour suivre la formation « NEM 2 » (voir page 19)
Les professionnels ayant suivi la formation « PCPA 1 » avant 2025 peuvent ne s'inscrire qu'à la 2^{ème} session
(nous contacter), soit 565 €